



SCoT Syndicat Mixte
Uzège Pont du Gard



Schéma de Cohérence Territoriale de l'Uzège Pont du Gard



SCoT Syndicat Mixte
Uzège Pont du Gard

Sommaire général



LE RAPPORT DE PRESENTATION

PARTIE 1 : DIAGNOSTIC

PREAMBULE	41
UN SCOT UZÈGE PONT DU GARD : POUR QUOI FAIRE ?	43
LES OBJECTIFS D'UN SCOT	43
LES ÉTAPES D'ÉLABORATION	44
• Le rapport de présentation	44
• Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)	44
• Le document d'orientations générales (DOG)	45
LA PORTÉE D'UN SCOT	45
L'HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE SUR L'UZÈGE PONT DU GARD	46
• La réalisation du diagnostic	47
• Les commissions thématiques	47
LA COMPOSITION INSTITUTIONNELLE DU SCOT UZÈGE PONT DU GARD	48
LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE	50
UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET EN PLEINE CROISSANCE	50
• L'Uzège Pont du Gard, une position géographique avantageuse :	50
- Un territoire au centre de plusieurs agglomérations	51
- Un réseau de déplacements particulièrement dense et appelé à se renforcer	51
- Un réseau routier d'importance	51
- Le réseau ferroviaire	52
- Le réseau navigable	53
- Le secteur aéroportuaire	53
- Les projets de développement du réseau externe au territoire :	53
. Le contournement nord de Nîmes	53
. L'extension de la RN 106	53
. La rhodanienne	54
. La liaison est-ouest : LEO	54
. L'augmentation de la capacité de l'autoroute A9	54
. Les projets ferroviaires	55
- Des projets à l'étude à l'intérieur du territoire pour une mobilité optimale	55
. Le prolongement de la RD22 à la RD114	55
. Le projet de construction du pont de Dions	55
. Le contournement d'Uzès	55
. La déviation de la RD19 à Fournès	55
• Un cadre de vie particulièrement séduisant	55
- Un climat méditerranéen à influence cévenole	55

- Une exceptionnelle qualité paysagère	55
<i>Les contreforts des Costières et la plaine de la confluence</i>	56
<i>La plaine de Remoulins</i>	56
<i>La plaine de l'Uzège</i>	56
<i>Les failles des garrigues et du grand Lussan</i>	56
- La richesse d'un patrimoine historique et traditionnel	57
• Un capital environnement remarquable	59
- Des espaces naturels écologiquement riches	59
- Des potentialités en matière d'énergie renouvelable	60
<i>Le solaire</i>	60
<i>L'éolien</i>	61
<i>Les autres sources</i>	61
- La ressource en matériaux	61
• Un territoire bien doté en équipements et services	62
- Une majorité du territoire polarisé par Uzès	63
- Un secteur sud multi polarisé	63
- L'influence des grands pôles extérieurs	64
• Une offre commerciale plutôt performante	65
 UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE SOUTENUE ET QUI S'ACCÉLÈRE	68
• Une croissance démographique parmi les plus rapides du Gard	68
• Un marché du logement en pleine expansion	69
 UNE CROISSANCE CRÉATRICE D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS	72
• Un tissu d'entreprises en forte expansion	72
• Des créations d'emplois importantes	73
• Des disparités internes et une hyper concentration de l'emploi	73
• Un potentiel touristique certain et reconnu	73
• Des capacités d'accueil importantes	74
• Une clientèle diversifiée et une saisonnalité étendue	75
• Un fonctionnement touristique qui s'articule autour de pôles forts et de flux dominants	77
 L'ENVERS DE LA CROISSANCE OU LES SYMPTÔMES D'UN TERRITOIRE CONVOITÉ	79
• Une consommation d'espace préoccupante liée à un développement urbain peu maîtrisé	79
- Une pression à l'urbanisation	79
- Un développement urbain pas toujours adapté aux sites des villages	80
- Volontés des communes en terme d'urbanisation	80
• Un marché foncier inflationniste qui menace la mixité sociale et pourrait nuire à la qualité urbaine	81

- Un renouvellement difficile des jeunes classes d'âges	82
- Un marché du logement qui freine les parcours résidentiels	82
- Une demande sociale essentiellement d'origine locale	84
• Une pénurie certaine de foncier réservé aux entreprises	86
• Une agriculture très présente spatialement mais en déclin conjoncturel	87
• Une agriculture qui s'essouffle de plus en plus	89
- Un nombre d'agriculteurs et d'exploitations de plus en plus faible	89
- Une tendance au repli des agriculteurs	89
- Le déclin des filières les plus importantes	89
- Des espaces agricoles touchés par les inondations	90
- Une pression urbaine de plus en plus importante	90
- Des conséquences prévisibles inquiétantes	91
- Parallèlement des dynamismes se mettent en place et se développent	91
• Des contraintes environnementales de plus en plus fortes	91
- La gestion des déchets	91
- Une ressource fragilisée : l'eau	92
- Des risques majeurs accentués	93
<i>Le risque inondation</i>	93
<i>Le risque incendie</i>	94
<i>Les risques technologiques</i>	94
• Un chômage grandissant et une dépendance accrue en terme d'emploi	94
- Vers une periurbanisation économique ?	95
• Une augmentation inquiétante des déplacements	97
- Une mobilité croissante	97
- La hausse du niveau de motorisation	97
- L'absence d'alternative à la voiture malgré l'amorce d'autres formes de transport	98
- Une croissance importante des nuisances	99

LES ENJEUX POUR L'AVENIR **102**

LES PRINCIPALES PROJECTIONS POUR 2020	102
• Les scénarios démographiques	102
- Entre projections linéaires et volontés communales	102
• Les besoins en logements et la consommation foncière	102
- Les besoins quantitatifs	102
- La consommation foncière correspondante	103
- Les besoins qualitatifs : les typologies d'habitat	104
- Les projections économiques	104
- Les besoins en matière de foncier économique	105

- Les besoins en commerces et GMS	106
- Les déplacements	106
LES ENJEUX TERRITORIAUX	107
• Enjeu 1 : la conservation de l'identité paysagère et patrimoniale	108
- Une appréhension globale du paysage pour une déclinaison locale des mesures de préservation	108
- La protection des sites patrimoniaux et de leurs abords	109
• Enjeu 2 : la définition des conditions devant garantir un développement urbain raisonné	110
• Enjeu 3 : la satisfaction des besoins présents et futurs en matière de logements	112
• Enjeu 4 : une meilleure maîtrise des risques naturels	114
- Inondations	114
- Incendie	114
• Enjeu 5 : la protection et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles	116
- Les espaces naturels	116
- La ressource en eau	116
- Les matériaux issus des carrières	116
- Les énergies renouvelables	116
• Enjeu 6 : le renouvellement et l'organisation des espaces de développement économique	117
- Zones d'activités : répondre à des besoins diversifiés et limiter les concurrences internes	117
- Commerce : un développement futur à réguler	118
- Tourisme : renforcer et pérenniser l'attractivité d'une véritable destination	120
• Enjeu 7 : le soutien d'une agriculture structurante pour le territoire	121
• Enjeu 8 : la cohérence entre déplacement et développement urbain	124
• Enjeu 9 : l'anticipation des besoins en équipements	126
• Enjeu 10 : la complémentarité SCoT, Pays, EPCI et « l'interScot »	127

PARTIE 2 : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION	139
PRÉALABLE: UN TERRITOIRE CONVOITÉ	140
CONTEXTE PHYSIQUE	143
TYPOLOGIE DE L'OCCUPATION DES SOLS	143
RELIEFS ET FORTES ENTITÉS	144
UN CLIMAT MÉDITERRANÉEN À INFLUENCE CÉVENOLE	145
RESSOURCES NATURELLES	147
PAYSAGE ET PATRIMOINE COMME IDENTITÉS DU TERRITOIRE	147
• Le paysage à l'échelle régionale	147
- Les grands paysages	147
- Enjeux de l'Atlas régional	148
<i>Préservation de plaines</i>	148
<i>Préservation des coteaux</i>	150
<i>La valorisation environnementale et paysagère du Rhône</i>	150
• Le paysage à l'échelle du SCoT	151
• Les sites et monuments	152
DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES CONVOITÉS	154
• Inventaires et protections environnementales	154
- ZNIEFF : (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique)	154
- ZICO	155
- Natura 2000	156
- Réserves régionales	157
- Espaces naturels sensibles	157
- Arrêtés de protection de biotope	158
- Zones humides	159
• Espèces patrimoniales et protégées	159
• Une volonté de développement des aires protégées	160
- Extension du site classé des gorges du Gardon	160
- Mise en gestion de sites remarquables	160
- Action de sensibilisation	160
LA NÉCESSITÉ D'UNE GESTION FORESTIÈRE INTÉGRÉE	160
• Peuplements forestiers	160
• Fonctions et enjeux des espaces forestiers	161
• Outils de gestion	163
L'AGRICULTURE : UNE ACTIVITÉ MAJEURE DU TERRITOIRE	164
• Un espace traditionnellement agricole	164
- Empreinte agricole	164
- Diversité des cultures	165
- Secteurs agricoles	167
• Fonctions environnementales de l'agriculture	168

- Lutte contre les inondations	168
- Aspects paysagers	168
- Protection incendie	169
- Maintien de milieux ouverts favorables à la biodiversité	169
- Ressource en eau	169
• Perspectives	169
- Pression urbaine	170
- Réforme de la PAC	170
- Agro-tourisme	170
- Mesures de protection et de gestion	170
UNE RESSOURCE FRAGILE : L'EAU	171
• Eaux superficielles : un réseau hydrographique complexe	171
• Eaux souterraines	174
• Disponibilité et vulnérabilité de la ressource (AEP et autres usages)	176
- Disponibilité	176
- Vulnérabilité pour l'AEP	177
<i>Irrigation</i>	180
<i>Autres usages</i>	180
• Un assainissement à optimiser	180
- Cadre de gestion	183
<i>Contexte réglementaire</i>	183
<i>Syndicats de gestion</i>	183
• Orientations de gestion	185
- Objectifs du SAGE des Gardons	185
<i>Maîtrise du risque crue / inondation</i>	185
<i>Développement de la ressource en eau</i>	185
<i>Valorisation du patrimoine naturel et culturel</i>	185
- Vision de l'Etat sur le territoire	185
- Orientations du SDAEP	186
UN FORT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES	186
• Plan climat	186
• Les orientations du SSCE et ses recommandations pour le futur	187
• Un potentiel d'énergie solaire sous-exploité	188
• Un potentiel éolien bien localisé	191
• Autres sources	192
CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES	193
LIMITATION DES NUISANCES ET POLLUTIONS	193
• Une gestion programmée des déchets à mettre en œuvre	193
- Contexte	193
- Un PDEDMA ambitieux	193
- La portée juridique du plan	193

- La problématique majeure des déchets du BTP	194
- Matières de vidange des assainissements autonomes	195
- Organisation de la gestion de déchets sur le SCoT	195
- Des options de traitement différentes	199
• D'importants besoins en matériaux à l'échelle du département	200
- Production / consommation en granulats à l'échelle du département	200
- Les conditions d'approvisionnement	200
- Consommation exceptionnelle	201
- Les Orientations du Schéma Départemental des carrières	201
- Evolution des potentiels d'extraction	201
- Production / consommation en granulats à l'échelle du SCoT Uzège - Pont du Gard	203
- Adéquation besoins ressources	204
• Une augmentation des déplacements à anticiper	204
• Une bonne qualité de l'air	206
- La pollution atmosphérique	207
- Les mesures effectuées sur le territoire	207
- Des mesures hétérogènes en zone rurale	208
- Pollens allergisants	209
• Peu de sites pollués	209
- Des nuisances sonores limitées	210
- Infrastructures de transports aérien	211
- Infrastructures de transports terrestres	211
- Bruit engendré par les installations classées	212
- Les zones de calme	212
LA MAÎTRISE DES RISQUES MAJEURS	212
• Risques technologiques	212
- Centrale Nucléaire de Marcoule	213
- Barrage de Cambous	213
- Les risques technologiques industriels	213
- Transport de matières dangereuses	214
• Risque naturel structurant le territoire : le risque inondation	215
- Contexte général	215
<i>Etat de la connaissance</i>	216
<i>Le risque inondation sur le Gardon</i>	217
<i>Le risque inondation sur les affluents du Gardon</i>	218
<i>Le risque inondation sur la Cèze / la Tave</i>	219
<i>Le risque de ruissellement pluvial</i>	219
<i>Le risque inondation du Rhône</i>	219
<i>Pressions et tendances</i>	220

- Réglementation et actions	221
<i>Textes réglementaires</i>	221
<i>Rôle et actions de l'Etat sur le territoire</i>	222
<i>Atlas des zones inondables</i>	222
<i>PPR inondation</i>	222
<i>Gestion de l'urbanisation - Ruissellement pluvial</i>	224
<i>Gestion des ouvrages de protection</i>	225
<i>SDAGE RMC</i>	225
<i>Rôle et actions des collectivités locales</i>	225
<i>Rôle et actions des communes</i>	226
<i>Diagnostic et enjeux sur le territoire</i>	226
• Risque naturel structurant le territoire : le risque incendie	227
- Evaluation du risque	227
<i>A l'échelle du Gard</i>	227
<i>A l'échelle du SCoT</i>	230
- Gestion et aménagement DFCl des massifs	231
- Les débroussailllements	233
<i>Les obligations instaurées par la loi</i>	233
<i>Application de ces obligations par le Préfet</i>	234
<i>La possibilité pour le maire de renforcer ces obligations</i>	234
<i>Travaux d'office et prise en charge des travaux</i>	234
• Peu de risques de mouvements de terrain et pas de risques sismiques	236

COHÉRENCE AVEC LA « DÉMARCHE PAYS » **237**

SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX MAJEURS DE L'UZÈGE PONT DU GARD **238**

LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION	239
LA MAÎTRISE DES RISQUES NATURELS : INONDATION/INCENDIE	241
LE MAINTIEN DES FONCTIONS ENVIRONNEMENTALES DE L'AGRICULTURE	243
POUR UNE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE À L'ÉCHELLE DU SCOT	245

PARTIE 3 : EVALUATION DES INCIDENCES PREVISIBLES DE LA MISE EN OEUVRE DU SCOT

INTRODUCTION	251
INCIDENCES DE LA MISE EN OEUVRE DU SCOT SUR LES PAYSAGES, LES ÉCOSYSTÈMES ET LES HABITATS	252
INCIDENCES SUR LES PAYSAGES	252
• Enjeux environnementaux définis dans l'Etat Initial de l'Environnement : paysage et patrimoine comme facteurs de typicité du territoire	252
• Evaluation des incidences positives	252
• Risques d'incidences négatives	252
INCIDENCES SUR LA BIODIVERSITÉ, LES ÉCOSYSTÈMES ET LES HABITATS	253
• Enjeu : des espaces naturels remarquables convoités	253
• Evaluation des incidences positives	253
• Risques d'incidences négatives	254
• Les risques d'incidence sur les zones revêtant une importance particulière pour l'environnement (sites du réseau Natura 2000 en particulier)	254
- Le massif des gorges du Gardon et la plaine du Gardon	254
- Le Plateau de Lussan avec en particulier le secteur des Concluses	255
INCIDENCES DE LA MISE EN OEUVRE DU SCOT SUR LES RESSOURCES RENOUVELABLES ET NON RENOUVELABLES	256
INCIDENCES SUR LA RESSOURCE FORESTIÈRE	256
• Enjeu : la nécessité d'une gestion forestière intégrée	256
• Evaluation des incidences positives	256
• Risques d'incidences négatives	256
INCIDENCES SUR LE POTENTIEL AGRICOLE	257
• Enjeu : l'agriculture une activité majeure du territoire	257
• Evaluation des incidences positives	257
• Risques d'incidences négatives	257
INCIDENCES SUR LA RESSOURCE EN EAU	258
• Enjeu : une ressource fragile : l'eau	258
• Evaluation des incidences positives	258
• Risques d'incidences négatives	258
INCIDENCES SUR LE SOL ET L'ESPACE	259
• Enjeu : «Un territoire convoité»	259
• Evaluation des incidences positives	259
• Risques d'incidences négatives ou manques	259
INCIDENCES SUR LA RESSOURCE EN MATÉRIAUX	260
• Enjeu : d'importants besoins en matériaux à l'échelle du département	260

• Evaluation des incidences positives	260
• Risques d'incidences négatives	260
INCIDENCES SUR L'ENERGIE ET LES ENERGIES RENOUVELABLES	260
• Enjeu : un fort potentiel de développement des énergies renouvelables	260
• Evaluation des incidences positives	261
• Risques d'incidences négatives	261

INCIDENCES DE LA MISE EN OEUVRE DU SCOT SUR LES REJETS DANS LES MILIEUX 262

INCIDENCES SUR L'ASSAINISSEMENT	262
• Enjeu : un assainissement à optimiser	262
INCIDENCES SUR LA GESTION DES DÉCHETS	262
• Enjeu : une gestion programmée des déchets à mettre en oeuvre	262
• Evaluation des incidences positives	262
• Risques d'incidences négatives	262
INCIDENCES SUR LES DÉPLACEMENTS	263
• Enjeu : une augmentation des déplacements à anticiper	263
• Evaluation des incidences positives	263
• Risques d'incidences négatives	263
INCIDENCES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR	263
• Enjeu : une bonne qualité de l'Air	263
• Evaluation des incidences positives	264
• Risques d'incidences négatives	264
INCIDENCES SUR LES NUISANCES SONORES	264
• Enjeu : Des nuisances sonores limitées	264
• Evaluation des incidences positives	264
• Risques d'incidences négatives	264
INCIDENCES SUR LA QUALITÉ DES SOLS	265
• Enjeu : peu de sites pollués	265
• Evaluation des incidences positives	265
• Risques d'incidences négatives	265

INCIDENCES DE LA MISE EN OEUVRE DU SCOT SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES 266

INCIDENCES SUR LES RISQUES TECHNOLOGIQUES	266
• Enjeu : Les risques technologiques localisés	266
• Evaluation des incidences positives	266
• Risques d'incidences négatives	266
INCIDENCES SUR LES RISQUES NATURELS	266
• Enjeu : des risques naturels très présents sur le territoire	266
• Evaluation des incidences positives	266
• Risques d'incidences négatives	267

PARTIE 4 : EXPLICATIONS DES CHOIX RETENUS POUR ETABLIR LE PADD ET LE DOG AU REGARD DES OBJECTIFS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION	273
POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN HARMONIEUX ET MAÎTRISÉ	274
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS DANS UNE LOGIQUE DURABLE	274
STRUCTURER L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT AUTOUR D'UNE RÉPONSE RAISONNÉE AUX BESOINS DE MOBILITÉ ET DE DÉPLACEMENT	274
TRAVAILLER À L'INSERTION PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE	275
POUR UNE GESTION ÉCONOME DE L'ESPACE ET LE MAINTIEN DES ÉQUILIBRES ENTRE ZONES URBAINES ET ZONES AGRICOLES ET NATURELLES	276
SE TOURNER VERS LE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LE PROJET URBAIN	276
S'INSCRIRE DANS UNE STRATÉGIE DE DENSIFICATION	276
ORGANISER LA MAÎTRISE DE LA CROISSANCE URBAIN ET DE L'URBANISATION ÉCLATÉE	276
POUR UN DÉVELOPPEMENT DES SOLIDARITÉS ET UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION	277
REMÉDIER AUX DÉSÉQUILIBRES SOCIAUX ET SPATIAUX EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS	277
DIVERSIFIER LES FONCTIONS URBAINES ET DÉVELOPPER LA MIXITÉ SOCIALE	277
RENFORCER LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ET LA SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES LIMITROPHES	277
POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE QUI PORTE UNE ATTENTION PARTICU- LIÈRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET QUI PRÉSERVE LES CAPACITÉS DE DÉVELOPPEMENT POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES	278
RÉPONDRE AUX CONTRAINTES LIÉES À LA TOPOGRAPHIE ET TIRER PARTIE DES COMPOSANTES PHYSIQUES DU TERRITOIRE	278
PRÉSERVER LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE ET LA RESSOURCE EN EAU ET ANTICIPER LES ATTEINTES ET BESOINS FUTURS	278
TROUVER DES SOLUTIONS PARTAGÉES POUR RÉPONDRE AUX RISQUES NATURELS	279
PROTÉGER ET VALORISER LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS	279
PRÉSERVER LE POTENTIEL AGRICOLE ET FORESTIER ET RENFORCER SON RÔLE STRUCTURANT	279

PARTIE 5 : MESURES ENVISAGEES POUR EVITER, REDUIRE, ET SI POSSIBLE, COMPENSER SI IL Y A LIEU, LES CONSEQUENCES DOMMAGEABLES DE LA MISE EN OEUVRE DU SCOT SUR L'ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION	285
MESURES ENVISAGEES	286
ORIENTER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE VERS UN RESPECT PLUS GRAND DE L'ENVIRONNEMENT	286
SE TOURNER VERS UN TOURISME DURABLE ET SOLIDAIRE	286
LIMITER LES INCIDENCES NÉGATIVES DU DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISATION	286
MAINTENIR ET RENFORCER L'AGRICULTURE ET SES «RÔLES» STRUCTURANTS	287
RÉDUIRE LES INCIDENCES SUR LES MILIEUX NATURELS LES PLUS SENSIBLES	288
UN SUIVI ENVIRONNEMENTAL POUR L'ÉVALUATION DE L'APPLICATION DU SCOT	289

PARTIE 6 : RESUME NON TECHNIQUE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

LE CADRE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE	299
L'ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	301
LE CONTEXTE PHYSIQUE	301
LES RESSOURCES NATURELLES	301
LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES	301
LA COHÉRENCE AVEC LA DÉMARCHE DE PAYS	302
LA SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX MAJEURS DE L'UZÈGE PONT DU GARD	302
LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION	303
L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU SCOT	304
LES INCIDENCES NOTABLES PRÉVISIBLES SUR L'ENVIRONNEMENT	304
• Incidences notables globales positives et négatives prévisibles	304
- Les paysages	304
- La biodiversité, les écosystèmes et les habitats	305
- La ressource forestière	306
- Le potentiel agricole	306
- La ressource en eau	307
- Le sol et l'espace	307
- La ressource en matériaux	308
- L'énergie et les énergies renouvelables	308
- La gestion des déchets	309
- Les déplacements	309
- La qualité de l'air	310
- Les nuisances sonores	310
- La qualité des sols	310
- Les risques technologiques	311
- Les risques naturels	311
EXPLICATION DES CHOIX RETENUS POUR ÉTABLIR LE PADD ET LE DOG AU REGARD DES OBJECTIFS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	312
MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ENVISAGÉES PAR LE SCOT	313

LE PADD : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

SOMMAIRE

LE PADD : L'EXPRESSION DES CHOIX DES ELUS	321
LES PRINCIPES DE LECTURE DE NOTRE PADD	323
LES PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	324
• Les 3 priorités pour l'Uzège Pont du Gard	324
- Priorité n°1 : Valoriser et maintenir l'identité d'un territoire à dominante rurale	324
- Priorité n°2 : Orienter l'urbanisation pour ne plus la subir	324
- Priorité n°3 : Créer des emplois et des activités	325
• Les recommandations à respecter pour les documents d'urbanisme et les projets urbains	326
- Se développer : oui, mais en apportant des réponses aux problèmes actuels	326
- Répondre aux besoins nouveaux de nos habitants	326
- Trouver des solutions au niveau intercommunal	327
- Utiliser le SCoT comme un outil pédagogique	327
LES 14 OBJECTIFS « INTANGIBLES » DU PADD	328
POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF	329
• Maîtrisons l'évolution de notre paysage et le devenir de notre patrimoine	329
- Pourquoi faire ce choix ?	329
- Les mesures à prendre :	329
<i>Protéger les espaces les plus emblématiques</i>	329
<i>Réguler la prolifération d'affichage</i>	329
<i>Mettre en valeur petit et grand patrimoine</i>	329
• Recréons un véritable potentiel immobilier et foncier pour accueillir les entreprises	330
- Pourquoi faire ce choix ?	330
- Les mesures à prendre :	330
<i>Renouveler le potentiel foncier du territoire</i>	330
<i>Construire une offre sélective et hiérarchisée</i>	330
<i>Eviter la démultiplication de sites potentiellement redondants</i>	330
<i>Offrir des sites de qualités</i>	331
<i>Favoriser le développement du tertiaire au sein des « pôles urbains »</i>	331
• Répondons aux besoins de logements tout en conservant l'harmonie de nos Communes	331
- Pourquoi faire ce choix ?	331
- Les mesures à prendre :	331
<i>Assurer une programmation de logements</i>	

<i>adéquate au sein des documents d'urbanisme</i>	331
<i>Promouvoir le renouvellement urbain</i>	332
<i>Définir les limites du développement urbain</i>	332
<i>Assurer au maximum l'intégration urbaine et architecturale des nouveaux secteurs d'habitat</i>	332
• <i>Coordonnons l'aménagement des secteurs liés au tourisme et aux loisirs pour renforcer la destination Uzège Pont du Gard</i>	333
- Pourquoi faire ce choix ?	333
- Les mesures à prendre :	333
<i>Compléter et consolider l'offre existante</i>	333
<i>Assurer une meilleure diffusion des flux en créant un véritable réseau de découverte</i>	333
• <i>Dotons le territoire d'un maillage efficace d'équipements, de commerces et de services</i>	334
- Pourquoi faire ce choix ?	334
- Les mesures à prendre :	334
<i>Maintenir l'équilibre commercial existant entre centre et périphérie et limiter l'évasion commerciale</i>	334
<i>Anticiper l'implantation des équipements structurants et répondre au plus près des besoins</i>	334
POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE	335
• <i>Diversifions l'habitat pour que notre territoire soit accessible à tous</i>	335
- Pourquoi faire ce choix ?	335
- Les mesures à prendre :	335
<i>Intervenir sur la production de logements afin de favoriser l'émergence d'une offre diversifiée et adaptée aux souhaits et aux capacités des ménages</i>	335
<i>Développer des programmes d'habitat à destination des personnes âgées et/ou à mobilité réduite</i>	355
• <i>Mobilisons davantage les outils opérationnels d'urbanisme et d'aménagement</i>	336
- Pourquoi faire ce choix ?	336
- Les mesures à prendre :	336
<i>Renforcer le rôle de la puissance publique dans les projets d'aménagement urbain</i>	336
<i>Inciter les collectivités à maîtriser le foncier le plus en amont possible en mettant en place des stratégies de maîtrise foncière</i>	336
• <i>Prévenons ensemble les risques naturels</i>	337
- Pourquoi faire ce choix ?	337

- Les mesures à prendre :	337
<i>Trouver des alternatives à l'urbanisation en zone inondable et réduire la vulnérabilité des zones exposées</i>	337
<i>Mieux prendre en compte les risques liés au ruissellement</i>	337
<i>Limiter les causes de départ de feu et maintenir les coupures de combustibles</i>	337
• Améliorons les conditions de trafic et de stationnement	338
- Pourquoi faire ce choix?	338
- Les mesures à prendre :	338
<i>Prévoir à moyen et long terme les itinéraires de délestage ou de désenclavement</i>	338
<i>Limiter la saturation des pôles urbains et touristiques</i>	338
<i>Adapter les conditions de stationnement aux besoins</i>	338
<i>Sécuriser les traversées de zones résidentielles</i>	339
<i>Réduire les risques et nuisances dus au trafic routier</i>	339
POUR UN TERRITOIRE DURABLE	340
• Réduisons notre consommation d'espace	340
- Pourquoi faire ce choix ?	340
- Les mesures à prendre :	340
<i>Définir un équilibre pérenne entre espaces urbains ou à urbaniser et espaces naturels et agricoles</i>	340
<i>Déterminer des niveaux de densité urbaine permettant de favoriser une diminution de la consommation foncière moyenne par logement</i>	340
• Valorisons et protégeons nos ressources naturelles	341
- Pourquoi faire ce choix ?	341
- Les mesures à prendre :	341
<i>Préserver et économiser l'eau</i>	341
<i>Mettre à profit les potentiels d'énergies renouvelables</i>	341
<i>Pourvoir aux besoins en matériaux</i>	341
<i>Compléter les filières de traitement des déchets</i>	341
• Préservons et ouvrons nos espaces naturels	342
- Pourquoi faire ce choix ?	342
- Les mesures à prendre :	342
<i>Protéger les écosystèmes les plus sensibles et fragiles et améliorer la gestion des espaces naturels</i>	342
<i>Ouvrir de manière cohérente les espaces les plus attractifs</i>	342
• Conservons notre potentiel agricole sur le long terme	342
- Pourquoi faire ce choix ?	342
- Les mesures à prendre :	342

<i>Faciliter le renouvellement ou la reprise des exploitations</i>	343
<i>Protéger les espaces à forte valeur ajoutée</i>	343
<i>Renforcer les fonctions environnementales de l'agriculture</i>	343
• Soutenons de nouveaux modes de transports	344
- Pourquoi faire ce choix ?	344
- Les mesures à prendre :	344
<i>Intégrer les déplacements doux dans les bourgs centre et les extensions urbaines et entre opérations urbaines nouvelles et villages</i>	344
<i>Soutenir les opérations de transports en commun</i>	344

LES OBJECTIFS ET LES GRANDES ORIENTATIONS SPATIALES DÉCOULANT DE NOTRE PADD **345**

ACCUEILLIR 12 200 HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES EN 2015 ET 19 300 EN 2020	345
• L'hypothèse démographique retenue	345
• Les besoins correspondants en habitat, foncier et emplois à 2015 :	346
- Construire 6 000 logements	346
- Mobiliser 1 100 hectares de foncier	346
- Créer plus de 4 500 emplois	347

LES GRANDES ORIENTATIONS SPATIALES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT URBAIN	347
• Maintenir l'armature urbaine existante au sein de l'Uzège Pont du Gard	347
• Compléter et renforcer les pôles d'emplois	349
• Conforter les axes de développement et de désenclavement du territoire	350

LE DOG : DOCUMENT D'ORIENTATIONS GENERALES

SOMMAIRE

INTRODUCTION	357
LE DOCUMENT D'ORIENTATIONS GÉNÉRALES DANS LE SCOT	357
• Un cadre réglementaire structurant	357
PRÉAMBULE : LES GRANDS ÉQUILIBRES SPATIAUX	358
• L'organisation générale de l'espace	358
• La protection des espaces naturels...	358
• ... et agricoles	359
• Le réinvestissement des espaces urbanisés	360
• La maîtrise des extensions urbaines	361
LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES	362
1. POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF	362
1.1. Pour une valorisation des paysages	362
1.1.1. Pérenniser la singularité des villages et des hameaux	362
1.1.1.1. Respecter les silhouettes villageoises	362
1.1.1.2. Renforcer la qualité du paysage urbain	365
1.1.1.3. Garantir la qualité des entrées et des traversées de ville et de village	365
1.1.2. Maintenir les coupures vertes	366
1.1.3. Conforter la qualité paysagère à l'échelle du territoire	366
1.1.3.1. Protéger et valoriser les sites remarquables	366
1.1.3.2. Mettre en scène les entrées du territoire	366
1.1.3.3. Protéger les structures végétales remarquables	368
1.1.3.4. Favoriser la découverte du territoire	368
1.1.3.5. Conserver les points de vue remarquables	368
1.1.3.6. Valoriser les axes paysagers	368
1.1.3.7. Mettre en valeur et protéger le petit patrimoine bâti	369
1.1.3.8. Se saisir des outils de la charte signalétique	369
1.2. Pour une répartition stratégique des espaces à vocation économique	370
1.2.1. Définir une stratégie inter scot	370
1.2.2. Disposer d'une réserve foncière en cohérence avec les besoins	370
1.2.3. Structurer une offre sélective et hiérarchisée	370
1.2.3.1. Créer un pôle d'intérêt stratégique à proximité de l'échangeur A9	370
1.2.3.2. Une vocation économique à affirmer à l'ouest du territoire	370
1.2.3.3. Conforter le tissu industriel existant	372

1.2.3.4. Localiser des pôles d'équilibre	372
1.2.4. Favoriser l'insertion et la qualité des espaces à vocation économique	372
1.2.4.1. Privilégier l'insertion des zones d'activités dans leur contexte urbain et la mixité urbaine	372
1.2.4.2. Favoriser l'intégration paysagère et environnementale des zones d'activités	373
1.2.5. Accompagner l'émergence d'un tourisme durable	373
1.2.5.1. De l'effet de concentration à l'effet de diffusion	373
1.2.5.2. Promouvoir des zones d'activités touristiques	374
1.3. Pour une stratégie de développement urbain	374
1.3.1. Optimiser le potentiel du parc existant	374
1.3.1.1. Des outils pour la restauration immobilière	374
1.3.1.2. Des échelles territoriales pertinentes pour la réhabilitation du logement	376
1.3.2. Promouvoir le renouvellement urbain	376
1.3.2.1. Accroître les réserves foncières et le patrimoine résidentiel des communes	376
1.3.2.2. Renouer la relation entre habitat et espaces publics	376
1.3.3. Utiliser l'espace de façon économe	377
1.3.3.1. Organiser le développement urbain autour d'un projet de territoire	377
1.3.3.2. Contenir l'étalement urbain	378
1.3.3.3. Identifier les unités foncières agricoles ou naturelles à ne pas urbaniser	378
2. POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE	380
2.1. Pour un maillage équilibré de l'offre aux personnes	380
2.1.1. Oeuvrer pour l'accessibilité aux nouvelles technologies de l'information et de la communication	380
2.1.2. Développer les solidarités territoriales	380
2.1.2.1. Une offre équilibrée d'équipements et de services	380
2.1.2.2. Des stratégies d'aménagement à l'échelle intercommunale	381
2.1.2.3. Un maillage équilibré des équipements commerciaux et de l'offre de proximité	381
2.1.2.4. Une stratégie globale d'aménagement sanitaire et social	382
2.2. Pour une diversification des types d'habitat et des modes d'habiter	382
2.2.1. Soutenir une offre diversifiée de logements	

dans les secteurs urbains denses	382
2.2.2. Intégrer des offres spécifiques dans les programmes urbains	383
2.2.2.1. Des programmes d'habitat adaptés aux personnes âgées	383
2.2.2.2. Des programmes d'habitat adaptés aux personnes à mobilité réduite	383
2.2.3. Promouvoir une approche globale de la politique de l'habitat	384
2.3. Pour un engagement partagé dans la prévention des risques et des pollutions	384
2.3.1. Définir les conditions d'une gestion globale des risques majeurs	384
2.3.1.1. Prendre en compte les risques dans l'aménagement du territoire	385
2.3.1.2. Intégrer le risque incendie de forêt dans l'aménagement du territoire	385
2.3.1.3. Intégrer le risque minier dans l'aménagement du territoire	385
2.3.1.4. Intégrer le risque inondation dans l'aménagement du territoire	386
2.3.1.5. Le risque inondation acteur de l'aménagement de l'Uzège Pont du Gard	387
2.3.2. Réduire et anticiper les nuisances et pollutions	388
2.3.2.1. Préserver la qualité des sols	388
2.3.2.2. Renforcer la structure de collecte et de traitement des déchets	388
2.3.3. Préserver la qualité de l'air et lutter contre les changements climatiques	389
2.3.3.1. Limiter les rejets liés aux déplacements	389
2.3.3.2. Encadrer la demande en énergie et promouvoir les énergies renouvelables	390
3. POUR UN TERRITOIRE DURABLE	391
3.1. Pour la pérennité d'une agriculture dynamique et respectueuse de son environnement	391
3.1.1. Favoriser la pérennité et la transmission des exploitations agricoles	391
3.1.2. Affirmer la place et le rôle des espaces agricoles structurants	392
3.1.2.1. Analyser le potentiel des espaces agricoles en mutation	392

3.1.2.2. Préserver les espaces agricoles emblématiques	392
3.2. Pour une gestion durable des ressources naturelles	392
3.2.1. S'engager dans une gestion équilibrée de la ressource en eau	393
3.2.1.1. Protéger la ressource en eau et préserver des pollutions les réseaux hydrologiques superficiels et souterrains	393
3.2.1.2. Articuler ressource et besoins dans une optique de gestion économe	394
3.2.2. Sauvegarder et valoriser les milieux naturels et la biodiversité	394
3.2.2.1. Préserver les grands ensembles naturels	394
3.2.2.2. Maintenir la trame verte du territoire	395
3.2.2.3. Préserver et renforcer les corridors écologiques	395
3.2.3. Accompagner la valorisation de la ressource en matériaux	396
3.3. Pour une organisation de la mobilité	396
3.3.1. Organiser la mobilité et les déplacements	397
3.3.1.1. Promouvoir une mise en cohérence fonctionnelle du réseau	397
3.3.1.2. Connecter les secteurs à vocation économique	397
3.3.1.3. Anticiper les impacts des futurs grands projets d'infrastructures	398
3.3.1.4. Optimiser la desserte collective	398
3.3.1.5. Mettre en place un réseau d'axes doux	398
3.3.1.6. Mettre en relation aménagement, développement et stationnement	398
3.3.1.7. Intégrer le stationnement résidentiel	399
3.3.1.8. Réguler le stationnement professionnel	399